

DÉPLACEMENTS

Délibération 21 : Convention de groupement de commandes entre Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie pour la mise en place d'une opération de gratification du covoitnage sur le territoire de Metropole Savoie – Avenant 1

1 DOCUMENT - Publié le 04 décembre 2025



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 novembre 2025 à 18 h 00



C_2025-11-25_DELIB21.PDF

 [TÉLÉCHARGER](#) | (PDF, 1,6 MO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLO
OMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseil-communautaire-2025/conseil-communautaire-du-23-septembre-2025/deliberations-1-1/deliberation-21-convention-de-groupement-de-commandes-entre-grand-lac-grand-chambery-et-coeur-de-savoie-pour-la-mise-en-place-dune-operation-de-gratification-du-covoitfrage-sur-le-territoire-de-metropole-savoie-avenant-1-47652?>